

NORTH ATLANTIC MILITARY COMMITTEE

COMITE MILITAIRE DE L'ATLANTIQUE NORD

Standing Group

Groupe Permanent

SGWM-606-55

4 Novembre 1955

MEMORANDUM POUR LE GROUPE PERMANENT

O B J E T : Action consécutive à la Conférence des Ministres de la Défense

Références : a. LOSTAN 1456
b. I.P.T. 98/172 (Projet Définitif)

- 1.- L'I.P.T. a rédigé un télégramme (référence b) destiné à l'OLGP et relatif à la procédure permettant de donner à chaque nation particulière des directives concernant les priorités.
- 2.- L'I.P.T. estime toutefois qu'il existe nettement d'autres problèmes étroitement liés qui tourmentent les nations sur lesquels le Groupe Permanent n'a pas encore eu le temps de préciser son point de vue. Ces problèmes sont actuellement étudiés par les I.P.T.
- 3.- A la suite de l'étude du LOSTAN 1456 l'I.P.T. craint qu'au cours de sa réunion du 9 Novembre le Conseil ne prenne éventuellement des décisions ne tenant pas compte, comme il convient, du point de vue militaire.
- 4.- L'I.P.T. recommande par conséquent l'envoi du message en Pièce Jointe.
- 5.- Ce mémorandum devrait être ajouté à l'ordre du jour de la réunion du Groupe Permanent qui doit se tenir le Lundi 7 Novembre; il ferait l'objet d'un nouvel Article 2 et les autres Articles seraient renumérotés en conséquence.

IMS 001-2006	2829
--------------	------

DIFFUSION : A B C

Pour le Secrétaire
Le Commandant C.L. Cailmail
Secrétaire Adjoint

C. L. Cailmail

38/12
C 2 French

PIECE JOINTE

DE : GP WASHINGTON D.C.
A : OLGP PARIS
POUR INFORMATION : SACEUR, SACLANT, CHANCOM

Référence : LOSTAN 1456

Objet : Action consécutive à la Conférence des Ministres de la Défense.

- 1.- Par STAND _____ le Groupe Permanent vous a adressé séparément une procédure permettant de donner à chaque nation particulière des directives militaires sur ses priorités.
- 2.- Conscient du fait qu'il existe un certain nombre d'autres problèmes étroitement liés qui inquiètent les nations, le Groupe Permanent étudie d'urgence ces problèmes suivant les indications du LOSTAN 1456.
- 3.- Actuellement, le Groupe Permanent n'est pas en mesure de vous donner son point de vue sur ce qui précède mais il vous demande de prier le Conseil de ne prendre aucune décision ferme relative à ces problèmes tant qu'il n'aura pas :
 - a. Examiné la version finale du M.C. 48/1.
 - b. Etudié le rapport sur l'Examen Annuel.
 - c. Examiné les commentaires militaires sur l'Examen Annuel.
 - d. Discuté en Décembre avec les Autorités Militaires de l'OTAN les problèmes d'ensemble.